École de la Passerelle

460, rue des Couventines, Québec, G3G 1J8

Téléphone : (418) 634-5544 Télécopieur : (418) 849-2173

passerelle@cssps.gouv.qc.ca



RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 15 JANVIER 2024 À 18 H 30

PROCÈS-VERBAL

Sont présents à la rencontre :

	Dufaanaa	Absences				
	Présences	Motivées	Non motivées			
AKELE-SITA, Angela-Josette			X			
AUCLAIR, Mélanie	Х					
BEAULIEU, Catherine	Х					
BÉLANGER, Carole	Х					
BELLEMARE, Mélissa	Х					
CHEVALIER, Dany		Х				
FALARDEAU, Isabelle	Х					
GIGUÈRE, Martine	Х					
GRONDIN, Martine	Х					
MASSÉ, Étienne	Х					
MOENAERT, Cécile		Х				
MONGRAIN, Mélanny	Х					
OUELLET, Léonnie	Х					
TILMANT, Iris	Х					

Sont aussi présents à la rencontre :

Catherine Beaulieu, Maison des jeunes (MDJ)

Nicolas de Grandpré, directeur

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)

Mme Mélissa Bellemare souhaite la bienvenue à tous. Elle constate que le quorum est atteint avec l'ajout de nos deux parents suppléants.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-23-24/15 Mme Carole Bélanger propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point 15-sorties éducatives.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

		Document(s) de référence				Objectif (s)			
	ORDRE DU JOUR	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour consultation	Pour approbation	Pour adoption
1.	Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)								
2.	2. Adoption de l'ordre du jour								✓
3.	Adoption du procès-verbal du 3 octobre 2023	✓							✓
4.	Suivis au procès-verbal du 3 octobre 2023					✓			
5.	Questions du public (15 minutes)								
6.	Grille des matières 2024-2025							✓	
7.	Reddition de compte des sommes reçues du MEQ							✓	
8.	Cours d'orientation scolaire et professionnelle (COSP)	✓						✓	
9.	Éducation à la sexualité	✓						✓	
10.	Projet éducatif 2023-2027	✓							✓
11.	Campagne de financement	✓						✓	
12.	Sécurité routière						✓		
13.	Communications								
	a) Présidence								
	b) Direction								
	c) Représentant au comité de parents					✓			
	d) Technicienne en service de garde e) Représentant des autres membres du personnel								
	f) Membres de la communauté								
14.	Questions et commentaires (15 minutes)								
15.	Autres sujets : sorties éducatives			✓				✓	
16.	Mandat (s)								
17.	Date de la prochaine rencontre					✓			
18.	Levée de la séance								✓
					<u> </u>				

Mélissa Bellemare, Présidente

Nicolas de Grandpré, Directeur

3. Adoption du procès-verbal du 3 octobre 2023

La direction propose de faire l'adoption du procès-verbal du 3 octobre 2023 lors de la prochaine rencontre puisque le mauvais document a été envoyé aux membres.

4. Suivis au procès-verbal du 3 octobre 2023

<u>Point 17:</u> En raison du chantier de géothermie, le service de garde offert durant les 3 premières journées pédagogiques d'août 2024 sera offert à l'école secondaire Le Sommet.

<u>Consultation par courriel</u>: Les membres du CÉ sont favorables à la planification de la semaine de relâche au service de garde envoyée par courriel en décembre.

Mme Bellemare a fait une relance à la ville de Québec concernant les aménagements à venir dans le quartier. Nous sommes en attente de réponse de leur part.

5. Question du public

Aucun public.

6. Grille des matières 2024-2025

CE-23-24/16

Nous vous proposons la même grille des matières qui a été approuvée l'an dernier avec une prévision de 4 groupes de 6^e année qui vivraient l'intensification de l'anglais. Notez la disparition du cours ECR (Éthique et culture religieuse) au profit de CCQ (Culture et citoyenneté québécoise). Il s'agit d'un choix gouvernemental.

Mme Iris Tilmant propose l'approbation de la grille des matières 2024-2025.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. Reddition de compte des sommes reçues du MEQ

Conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, le Ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des Centres de services scolaires pour l'année 2023-2024.

L'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des Centres de services scolaire pour l'année 2023-2024 prescrit que les conseils d'établissements doivent adopter une résolution confirmant que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés et doivent y joindre le plan de déploiement lié à l'ajout de ressources découlant des nouvelles mesures.

Résolution

Le Conseil d'établissement de « l'école de la Passerelle » confirme que les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries ont été reçues, et utilisées conformément aux fins prévues.

Le Conseil d'établissement confirme également, que le plan de déploiement lié à l'ajout de ressources découlant des nouvelles mesures, lui a été présenté, et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues, pourra faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

Il a été proposé que la direction confirme directement les sommes reçues au ministère de l'Éducation lorsque le document de reddition de compte lui sera envoyé sans avoir à consulter à nouveau le Conseil d'établissement.

CE-23-24/17

La reddition de compte est proposée par Carole Bélanger.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. Cours d'orientation scolaire et professionnelle (COSP)

La planification globale du cours d'orientation scolaire et professionnelle (COSP) est présentée par la direction.

Mme Bellemare se propose pour faire une petite présentation à propos du cégep pour les élèves du 3e cycle.

CE-23-24/18

Mme Mélanie Auclair propose d'approuver la planification du COSP telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Éducation à la sexualité

La planification globale du cours Éducation à la sexualité est présentée par la direction.

CE-23-24/19

Mme Catherine Beaulieu propose d'approuver la planification du cours Éducation à la sexualité telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Projet éducatif 2023-2027

L'équipe de la Passerelle dépose son projet éducatif 2023-2027. Les enjeux principaux sont d'améliorer la lecture au primaire, d'améliorer la réussite de nos élèves au secondaire et de continuer à offrir un milieu sain et sécuritaire. Dès les prochaines journées pédagogiques, toute l'équipe poursuivra ses réflexions en réfléchissant aux moyens à mettre en place pour concrétiser notre projet éducatif (PMO).

M. Étienne Massé propose de garder en tête la vie numérique pour enseigner aux enfants les bonnes habitudes à prendre. La direction mentionne que ceci est intégré au cours de CCQ.

CE-23-24/20

Mme Mélanny Mongrain propose d'adopter le projet éducatif 2023-2027.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Campagne de financement

La direction propose une nouvelle campagne de financement. Une loterie en collaboration avec la Fondation des Premières Seigneuries. Le coût serait de 10\$ du billet afin d'avoir la chance de gagner l'une des 5 prix (500\$, 250\$, 125\$, 75\$ et 50\$). Cette campagne de financement se ferait du 15 avril au 3 juin 2024. Le profit pour l'école serait d'environ 9 000\$ si les 1 000 billets sont vendus.

CE-23-24/21

Mme Catherine Beaulieu propose d'approuver la campagne de financement telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

12. Sécurité routière

La direction a pris en charge le dossier de la cohabitation de la circulation routière sur le débarcadère. Le projet pilote a débuté le 11 janvier. Celui-ci se tient à la suite du départ des bus les matins entre 7h46 et 7h55 dans le but d'assurer une meilleure fluidité sur les rues avoisinantes et d'améliorer la sécurité des élèves lors de l'arrivée le matin. Des parents bénévoles agissent à titre de brigadiers sur le débarcadère. Ce projet pilote a été communiqué par courriel et Facebook. Des anti- contraventions de bons stationnements seront aussi remis aux parents respectant le code de la sécurité routière, tant sur le débarcadère que sur les rues avoisinantes. Elles permettront de gagner des prix. Le nom des gagnants se retrouvera dans l'info-parents. Ces gagnants auront jusqu'à la parution suivante pour réclamer leur prix. Une façon de fidéliser les lecteurs tout en améliorant la sécurité routière autour de l'école.

Notre école a été retenue par l'organisme accès transport viable. Nos élèves des 3^e à 6^e année vivront une initiation à la sécurité routière dans un parcours ludique installé au gymnase du 26 au 28 mars 2024.

13. Communications

a) Présidence :

Mme Mélissa Bellemare mentionne qu'elle est heureuse que l'école soit recommencée. Les enfants avaient très hâte de revenir. Elle félicite le travail de toute l'équipe-école et fait confiance au travail qui sera réalisé auprès des enfants. Elle souhaite que les objectifs du personnel soient atteints.

b) Direction:

La direction explique la situation des classes extérieures :

Nous rencontrons quelques embûches mineures pour nos 2 classes extérieures.

Les soumissions ont révélé des montants beaucoup plus élevés qu'anticipés. (28 000\$ supérieur au budget estimé en raison des coûts de matériaux et de main d'œuvre qui ont explosé).

L'équipe école et les élèves ont donc revu le projet à la baisse en enlevant ce qui pouvait être enlevé sans dénaturer le projet.

La réalisation de ces nouveaux plans a pris plus de temps que prévu; ce qui explique que nous n'avons pu repartir en appel d'offres pour la réalisation de nos classes cet automne 2023.

Les choses se corsent puisqu'un gigantesque chantier de géothermie est prévu au printemps, été et automne 2024 sur la cour et dans l'école de la Passerelle.

Des règles gouvernementales nous empêchent d'avoir 2 entrepreneurs différents sur les lieux de construction, ce qui vient repousser notre projet au printemps, été ou automne 2025.

La situation a été expliquée à nos partenaires financiers. Ceux-ci acceptent de maintenir les sommes offertes, ce qui est une excellente nouvelle dans les circonstances.

La direction donne les grandes lignes du plan de rattrapage :

- Des centaines de millions de dollars pour mettre en place des mesures pédagogiques qui favoriseront la réussite des élèves.
- Plan école doit être déposé au MEQ par la direction dans la semaine du 22 janvier pour que les actions débutent dans la semaine du 29 janvier.
- Les enseignants doivent faire le portrait de leur classe pour indiquer clairement qui sont les élèves ciblés par les mesures d'aide, pour quelles compétences, la hauteur des besoins de l'élève et à quel moment le service devrait être offert pour être profitable à l'élève.
- L'aide peut se faire sur temps de classe et hors-temps de classe, incluant les journées pédagogiques et la relâche.
- Les pédagos et la relâche doivent être complémentaires aux mesures offertes chaque semaine pour permettre la fréquence, l'intensité et la durée.
- Tous les savoirs doivent être enseignés (avec souci pour les prioritaires).
- Possibilité de reporter le 2e bulletin au 28 mars.
- Examens MEQ 10% au primaire au lieu de 20%.
- Nouvelles dates à venir pour les examens MEQ (repoussées de 2 à 7 jours).

c) Représentant au comité de parents :

M. Étienne Massé a assisté aux élections avant la grève. Aucun élément important n'a été nommé lors de cette rencontre.

d) Technicienne en service de garde :

Mme Martine Grondin explique que les activités qui seront vécues pendant le relâche ont été expliquées en début de rencontre.

e) Représentante des autres membres du personnel :

Mme Léonnie Ouellet mentionne que l'équipe est heureuse de revenir en classe.

f) Membres de la communauté :

Mme Catherine Beaulieu mentionne que la maison des jeunes était ouverte pendant la grève et que des jeunes se présentaient pour discuter.

14. Questions et commentaires

Mme Mélanny Mongrain nomme que le nouvel info-parents est beaucoup plus facile et convivial à consulter.

15. Autres sujets

Sorties éducatives : Les moyens de pression et la grève étant terminés, les sorties éducatives prévues à ce jour sont déposées.

La planification de chaque degré est discutée. La sortie prévue aux Pee-wee pour les élèves de 6^e année est retranchée. Par contre, suite à une discussion, la sortie au Village Vacances Valcartier est maintenue avec la soirée et la journée de compensation le lendemain.

CE-23-24/22

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

16. Mandats

Aucun mandat.

17. Date de la prochaine rencontre

20 février 2024 à 18h30.

18. Levée de la séance

Considérant l'ordre du jour épuisé, Mme Mélissa Bellemare propose la levée de la séance à 20 H 25.

CE-23-24/23

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mélissa Bellemare, Présidente Catherine Beaulieu, Secrétaire